



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
[www.ipu.org](http://www.ipu.org)

## Allocution d'ouverture de M. Duarte Pacheco, Président de l'UIP

Audition parlementaire 2021

New York, le 17 février 2021

Je remercie le Président Boskir pour ses mots aimables et son dynamisme.

Je remercie également Naomi, pour son discours sensationnel, qui nous touche en plein cœur.

Chers collègues,

L'audition parlementaire organisée en coopération avec les Nations Unies est l'un des événements les plus importants de notre programme d'activités, nous estimons en effet que la collaboration entre l'ONU et l'UIP est essentielle pour ces deux organisations. Pour l'ONU en ce qu'elle met en lumière le point de vue des parlementaires sur des sujets importants. Pour l'UIP en ce qu'elle nous permet de renforcer les liens avec l'ONU et d'analyser des questions qui touchent toutes les nations. Nous avons donc décidé de maintenir cette audition dans notre programme. Il n'est pas possible d'organiser une réunion physique, mais nous la tiendrons en ligne, en espérant qu'il sera de nouveau possible de se réunir à New York l'année prochaine.

L'Audition parlementaire de cette année porte sur une question qui doit être au cœur de notre action en tant que parlementaires.

La corruption est l'un des cancers de la démocratie.

À l'instar du cancer, la corruption s'installe doucement et en silence, très progressivement, jusqu'à ce qu'un organe majeur cesse de fonctionner et que le *corps politique* entier soit compromis.

Heureusement, il est possible de lutter efficacement contre la corruption presque partout et nous savons comment faire.

La Convention des Nations Unies contre la corruption de 2005 nous donne de nombreuses orientations à cet égard. Il nous suffit de mobiliser la volonté politique nécessaire à sa mise en œuvre dans son intégralité.

Cela exige une législation et des ressources visant à appliquer les lois, faute de quoi celles-ci resteraient lettre morte.

Chaque année, à l'échelle mondiale, les pertes financières dues à la corruption s'élèvent à des centaines de milliards de dollars.

Ces pertes représentent peut-être plus que le montant de l'aide publique – environ 140 milliards de dollars tous les ans.

La réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) serait beaucoup plus avancée aujourd'hui si l'on pouvait récupérer cet argent et l'utiliser à bon escient, en l'investissant notamment dans les soins de santé, l'éducation et le filet de sécurité sociale.

Même la réponse à la terrible pandémie actuelle aurait pu être bien plus forte dans certains pays si les ressources publiques n'avaient pas disparu.

Imaginez ce que l'on peut ressentir lorsque l'on doit payer un pot-de-vin à un fonctionnaire pour obtenir une licence d'exploitation et pouvoir gagner sa vie.

Imaginez ce qu'une entrepreneuse peut ressentir lorsqu'un marché public qu'elle tentait d'obtenir est attribué à une entreprise moins qualifiée en raison d'un pot-de-vin.

Imaginez comment la corruption impacte les femmes lorsque leur propre corps devient la monnaie d'échange d'un pot-de-vin.

Imaginez les dommages infligés à la société lorsque les gens s'aperçoivent que certains de leurs représentants élus sont corrompus.

C'est en raison de tels scénarios concrets que la corruption est mise en exergue dans les ODD.

L'ODD 16 sur la gouvernance renferme une cible spécifique qui invite les gouvernements à « réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes » d'ici à 2030.

L'idée derrière cette formulation est que la corruption, comme la majorité des autres infractions, ne peut pas être éradiquée. Elle peut néanmoins être contenue et réduite à un événement exceptionnel.

Si cette question demeure aujourd'hui grave et complexe, ne vous y trompez pas : par essence, le monde s'est sorti mieux qu'il y a 20 ans, au moment de l'engagement des premières étapes relatives à la Convention des Nations Unies.

Avant l'adoption de celle-ci, de nombreux actes de corruption ne figuraient même pas dans les codes pénaux. Dans de nombreux endroits, les entreprises pouvaient obtenir des déductions fiscales correspondant aux pots-de-vin versés à des acteurs étrangers.

L'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) a été créée en 2002.

Nous avons toute confiance en ce réseau – dont le président actuel, M. Al Mahmoud, Président du Parlement du Qatar, prendra la parole ce matin – pour qu'il facilite la ratification de la Convention par les parlements du monde entier et maintienne la pression sur eux et sur nous tous en vue d'aller plus loin et de mettre en œuvre la Convention.

J'espère que d'ici la fin de cette réunion demain, nous ferons preuve de plus d'énergie dans nos efforts de lutte contre la corruption.

Chers amis, cette réunion est l'occasion pour nous de rallier la voix des parlements à la Déclaration politique que l'Assemblée générale des Nations Unies adoptera en juin.

Tirons-en le meilleur parti.

Merci.